

Loi sur les banques

chercher à communiquer avec l'assuré du Manitoba dans leur langue officielle.

En cherchant à influencer la Sun Life, le gouvernement ne fera rien, à longue échéance, pour la cause de l'unité. Cela revient à chercher à forcer une société à traiter des affaires dans un ensemble de conditions qu'elle peut juger inadéquates; elle peut être incapable de s'adapter au milieu et, à long terme, ce sont les assurés qui y perdent. Les économies des détenteurs de police d'assurance dans le reste du Canada devraient-elles pâtir du fait d'un décret du gouvernement?

Certains ont suggéré que la Sun Life devrait être nationalisée. Je rappellerais aux députés qu'une mutuelle dont les parts sont aux mains de nombreux particuliers n'est pas loin d'être un genre de coopérative. Je ne peux m'empêcher de penser que nombreux seront les détenteurs de police d'assurance de la société qui commenceront à s'inquiéter de leurs économies, comme en fait le font déjà beaucoup de Canadiens qui s'inquiètent à présent de leur placement.

● (2052)

Le fait que le gouvernement n'ait pas su appliquer la loi sur les banques démontre bien le peu de souci qu'il se fait de notre stabilité financière. On a donné à entendre que la confrontation qui a mis aux prises la Sun Life et le Parti québécois à Québec y a probablement bloqué tout accès rapide aux marchés. Les spécialistes des questions financières prédisent que le Québec aura probablement encore plus de difficultés à emprunter sur les marchés de l'Eurodollar. Le marché de New York a déjà posé des conditions onéreuses à l'achat d'obligations de cette province, et nombreux sont les investisseurs traditionnels du Québec qui refusent maintenant d'acheter de ses obligations.

La situation ne se répercute pas uniquement sur Montréal, mais aussi sur l'ensemble de notre pays, et il est grand temps que le gouvernement s'attaque à ces problèmes. Le gouvernement pourrait notamment remédier à la situation actuelle en proposant des modifications à la loi sur les banques, ce qui serait l'occasion de discuter des problèmes de notre pays et aussi de nos institutions financières.

Mme Jean E. Pigott (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je me permettrai d'informer le ministre d'Outremont que je vais parler des femmes.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Un sujet dont vous ne connaissez rien, monsieur Lalonde.

Mme Pigott: Il est intéressant de voir, monsieur l'Orateur, comme ce sujet réveille les députés d'en face. Quand je suis arrivée au Parlement, l'une des premières questions que j'ai posées consistait à demander quand on allait refondre la loi sur les banques. Avec mon expérience dans le monde des affaires, un domaine dans lequel je croyais pouvoir peut-être apporter un peu d'air frais au Parlement était celui du système bancaire de notre pays.

J'aimerais y voir apporter des modifications à trois égards. D'abord dans l'attitude, dont on a parlé avec tant d'éloquence ce soir, envers les petites entreprises du pays exploitées par leur propriétaire et à l'égard desquelles il nous faut adopter une attitude nouvelle. Si 90 p. 100 de nos petites entreprises emploient moins de 50 p. 100 des travailleurs du pays, qu'on imagine ce qui pourrait arriver si le monde des banques

[M. Ritchie.]

adoptait une attitude faite d'ouverture et d'enthousiasme à leur égard.

Je voudrais également parler de deux autres aspects de cette situation, le premier étant la discrimination de la collectivité bancaire contre les femmes. L'autre qui me vexe également est l'attitude étrange adoptée par les banques canadiennes qui s'installent dans des gratte-ciel ou des édifices de verre, isolées des réalités de l'existence. Par exemple, même notre ministère des Finances doit fonctionner dans l'atmosphère raréfiée d'un 30^e étage. Nous avons en face cet étonnant édifice en verre. Cette situation presque choquante existe également à Toronto où toutes les banques voudraient construire l'édifice en verre le plus élevé.

Notre collectivité bancaire devrait modifier son attitude. Elle ne doit pas chercher à s'élever, mais à s'étendre partout au Canada et se rendre compte que des changements s'imposent et qu'elle a besoin d'un stimulant. Il est simplement scandaleux que la collectivité bancaire soit intéressée à édifier des tours.

Cette révision de la loi sur les banques aurait pu lancer une nouvelle ère économique au Canada, eussions-nous eu le temps d'en parler. Quels secteurs, quelles régions ont besoin d'être aidés, encouragés? Pensez donc aux effets sur la vie socio-économique canadienne que pourrait avoir la prestation de capitaux. Comment, à l'avenir, les banques emploieront-elles l'argent comme moyen de faire des affaires, comme source d'épargnes? Il faudrait voir les épargnes d'un œil neuf au Canada, comme aussi le rôle de nos banques dans une société post-industrialisée. Comme il aurait été stimulant et agréable d'examiner toutes ces questions au cours de la présente législature.

A l'arrière-ban où j'étais assise l'an dernier j'ai appris une leçon que je mentionne aux jeunes d'âge scolaire quand je leur parle du Parlement. Dans ce coin de la Chambre, il y avait avec moi des députés des montagnes de la Colombie-Britannique, des champs de tabac de l'Ontario, des ranchs d'élevage de la Saskatchewan; j'avais pour voisins deux collègues néo-démocrates, l'un de Vancouver et l'autre de Nickel Belt. J'y ai appris, dis-je . . .

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): . . . bien des choses.

Mme Pigott: Oui, j'ai appris beaucoup et j'en suis reconnaissante. J'ai appris qu'à la Chambre des communes, nous parlions au nom de toutes les circonscriptions du pays et que nous les comprenions. J'ai appris que ce n'est pas dans des tours d'ivoire de 30 étages qu'on devrait parler de la loi sur les banques, mais ici, où les gens qui savent ce qui se passe au pays pourraient apporter leurs lumières.

J'aimerais surtout parler de la place réservée aux femmes dans le milieu bancaire. Nous aurions pu avoir des échanges de vues fructueux sur la discrimination dont sont victimes les femmes dans le monde des finances. Il faudrait certes faire un tour d'horizon de ce secteur. Les grands changements qui se sont produits au Canada depuis dix ans constituent peut-être une grande révolution sociale pour les femmes.

Il y a nettement plus de femmes qui sollicitent du crédit aujourd'hui, ce qui reflète le fait qu'il y a de plus en plus de femmes qui travaillent au dehors. Nous avons pris certaines mesures initiales pour protéger les femmes contre la discrimination dans le domaine du crédit, mais l'application des directives est facultative et la situation de la femme face au crédit